



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2021, tenue à 20 h 00 à la salle municipale de Roquemaure.

Présences :

M. Léo Plourde, maire
M. Fernand Landry
M. Rodrigue Morneau
Mme Chantal Mainville

Absences :

M. Marcel Mainville
Mme Marie-Ève Garand

Était également présente Mme Line Boudreault, directrice générale.

3 résidents assistent à la séance du conseil.

1. Ouverture de la séance

Le conseil ayant quorum, la séance débute à 20 h 08, présidée par M. Léo Plourde, maire.

2. Adoption de l'ordre du jour

2021-08-122

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau appuyé par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le point "Sujets divers" ouvert.

- 1.0 Ouverture de la séance;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Adoption du procès-verbal du 5 juillet ;
- 4.0 Correspondance;
- 5.0 HLM – approbation du budget révisé;
- 6.0 Trésorerie;
- 6.1 Dépenses de juillet
- 6.2 Facture WSP 2 850,00\$ + taxes;
- 6.3 Demande commandite comité d'embellissement;
- 6.4 Demande commandite camping municipal;
- 7.0 Ressources humaines
- 7.1 ADMQ transfert de cotisation et prendre assurance 390.00\$;
- 7.2 Demande D.G.;
- 8.0 Camping
- 8.1 Terrain # 126;
- 8.2 Règlement limite de vitesse et pouvoir aux policiers (Avis de motion);
- 8.3 Règlements 2022;
- 9.0 Réseau Routier;
- 9.1 Soumission Rang 1 (6 voyages de concassé);
- 9.2 Estimé des coût Rang 2 & 3 (Jean-Guy Roy ent.);
- 9.3 Estimé des coût ch. Plage Mainville (Jean-Guy Roy ent.);
- 9.4 Facture René Bélanger (faucher abord des chemins) 1 402,50\$;
- 9.5 Déposer Programme d'aide à la voirie locale volet –
Redressement des infrastructures routières locales;



N° de résolution
ou annotation

- 10.0 Rapport des comités;
- 11.0 Période de questions;
- 12.0 Sujets divers;
- 13.0 Levée de la séance.

3. Adoption du procès-verbal du 5 juillet 2021

Les membres du conseil ayant pris connaissance du procès-verbal du 5 juillet 2021, donc la lecture en est dispensée;

2021-08-123

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rodrigue Morneau appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal du 5 juillet 2021;

ADOPTÉ.

4.0 Correspondances

M. Léo Plourde, maire, fait état de la correspondance pertinente.

5.0 HLM – approbation du budget révisé;

2021-08-124

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité, d'approuver les budgets révisés du HLM ;

2021-05-28 : aucun coût pour la municipalité;

2021-07-02 : 110.00\$ pour la municipalité de Roquemaure;

ADOPTÉ.

6.0 Trésorerie

6.1 Dépenses de juillet 2021

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des comptes à payer pour la municipalité et le camping;

2021-08-125

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité, d'autoriser le paiement des dépenses présentées par la directrice générale :

Municipalité :

Salaires juillet : 12 022.25 \$

Liste des comptes à payer du mois de juillet 2021 : 51 540.85 \$

Camping municipal :

Liste des comptes à payer du mois de juillet 2021 : 8 894.71\$

ADOPTÉ.

6.2 Facture WSP 2 850.00\$ + taxes;

Nous ne tiendrons pas compte de ce point puisque la facture a été inscrite et approuvée dans le bordereau de dépense pour le mois de juillet.



N° de résolution
ou annotation

2021-08-127

6.3 Demande commandite comité d'embellissement;

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyé par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité, de donner une commandite de 50.00 \$ pour un bac à fleur au comité d'embellissement tel que prévu au budget;

ADOPTÉ.

6.4 Demande de commandite camping municipal;

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité, de donner une commandite au camping municipal de 100.00 \$ pour des activités tel que prévu au budget;

ADOPTÉ.

7.0 Ressources humaines

7.1 ADMQ transfert de cotisation et prendre assurance 390.00\$;

ATTENDU QUE la cotisation de membre pour l'ADMQ est transférable à la nouvelle directrice et qu'au budget une seule cotisation était prévue;

ATTENDU QUE la cotisation permet de suivre des formations avec des taux réduits et que ces formations sont nécessaires à la directrice générale afin que celle-ci soit performante dans ses tâches;

ATTENDU QUE l'assurance n'est pas transférable et que celle-ci est fortement recommandé;

2021-08-128

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Fernand Landry, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité, de transférer la cotisation de membre à la nouvelle directrice et de cotiser à l'assurance de la nouvelle directrice au coût de 390.00\$ + taxes;

ADOPTÉ.

7.2 Demande D.G.;

ATTENDU QUE la nouvelle directrice générale aimerait recevoir une formation, de l'information et des connaissances sur les dossiers spécifiques au bon roulement de la municipalité de Roquemaure;

ATTENDU QUE la secrétaire adjointe ne travaille que 3 jours semaines et avec la saison du camping, la préparation des élections et les tâches courantes du bureau municipal elle n'a pas assez de temps pour répondre aux attentes de la nouvelle directrice générale

ATTENDU QUE Mme Lise Roy a travaillé sur ces dossiers et serait disponible à donner quelques jours de formations et d'informations à la directrice général;

2021-08-129

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyé par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Lise Roy



N° de résolution
ou annotation

2021-08-130

à venir quelques jours afin donner de la formation à la directrice générale (celle-ci estime avoir besoin de 7-8 jours);

ADOPTÉ.

8.0 Camping

8.1 Terrain # 126

ATTENDU QUE nous avons reçu une contestation suite à notre décision de ne pas rembourser le locataire du terrain 126 lors son avis d'abandon de terrain de camping;

ATTENDU QUE la date du premier courriel reçu est le 21 juin soit avant la date limite pour avoir droit à un remboursement équivalent à 25% du coût;

ATTENDU QUE la date n'a pas été portée à l'attention des membres du conseil lors de la première discussion;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyé par M. M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité;

D' accorder un remboursement de 25% du coût de la location estivale pour le terrain # 126, tel que prévu au règlement du terrain de camping;

ADOPTÉ.

8.2 Règlement limite de vitesse et pouvoir aux policiers (Avis de motion);

Un avis de motion a été donné par Mme Chantal Mainville concernant la limite de vitesse permise au terrain de camping et de donner le pouvoir aux policiers d'intervenir.

8.3 Règlements 2022;

Reporté en septembre afin d'étudier tous les sujets du camping en même temps.

9.0 Réseau routier;

9.1 Soumission Rang 1 (6 voyages de concassé)

2021-08-131

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité, d'autoriser Jean-Guy Roy entrepreneur Inc de faire 6 voyages de concassé pour recharger une partie du rang 1 et de l'étendre (estimation des coûts : 1 088.00 \$ + taxes);

ADOPTÉ.



N° de résolution
ou annotation

9.2 Estimé des coût Rang 2 &3 (Jean-Guy Roy entrepreneur);

Il est proposé par M. Fernand Landry, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité, d'autoriser Jean-Guy Roy entrepreneur Inc. d'entreprendre des travaux d'amélioration dans le rang 2 & 3, soit enlever des "panses" de sable et de remplacer ce matériel par du concassé (estimation des coûts 3 909.15\$ + taxes);

ADOPTÉ.

9.3 Estimé des coûts ch. Plage Mainville (Jean-Guy Roy entrepreneur)

2021-08-133

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité, d'autoriser Jean-Guy Roy entrepreneur Inc. d'entreprendre des travaux d'amélioration de chemin dans la Baie Québec afin d'enlever les "panses" de sable et de remplacer ce matériel par du concassé (estimation des coûts 5 087.00\$ + taxes);

ADOPTÉ.

9.4 Facture René Bélanger (faucher abord des chemins) 1 402.50\$;

2021-08-134

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité, d'autoriser le paiement de la facture de M. René Bélanger pour le fauchage aux abords des chemins de la municipalité au montant de 1 402.50\$ et de lui faire parvenir une lettre l'informant de la satisfaction des membres du conseil pour le travail effectué;

ADOPTÉ.

9.5 Déposer Programme d'aide à la voirie locale volet – Redressement des infrastructures routières locales;

2021-08-135

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité, d'autoriser la directrice générale à déposer le programme d'aide à la voirie locale volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

Le programme consiste à la décohesion (enlever la vieille asphalte), recharger et remettre de l'asphalte sur une section du rang 4&5;

ADOPTÉ.

10. Rapport des comités;

Mme Chantal Mainville – Fête de la Sainte-Anne.

11. Période de questions;

Le maire répond aux questions des personnes présentes dans la salle :

- internet haute vitesse par Vidéotron;
- voie de contournement (chemin forestier) s'il y a de l'avancement;
- stationnement dans l'avenue Mainville;



N° de résolution
ou annotation

2021-08-136

- piétons et cyclistes dans les chemins;
- marais Antoine

12.0 Sujets divers

Il est proposé par M. Fernand Landry appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à la majorité des conseillers présents d'envoyer un avis à M. Jocelyn Gagné afin qu'il cesse de stationner ses camions lourds dans l'avenue Mainville puisque c'est une voie publique et de vérifier avec le bureau municipal afin de prendre entente pour stationner ses camions dans un endroit plus propice et sécuritaire pour les usagers de la route;

ADOPTÉ.

13.0 Levée de la séance

2021-08-137

À 21 h 30, tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, M. Rodrigue Morneau demande la levée de la séance, appuyé par Mme Chantal Mainville;

ADOPTÉ.

Line Boudreault
Directrice générale/
Secrétaire trésorière

Léo Plourde
Maire